INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Belfius Investment Partners

Robotics & InnovativeTechnology, un compartiment de la SICAV Belfius Equities

Classe C - Actions de Distribution : BE0176734979

Autorité compétente: Autorité des services et marchés financiers
Le fonds est géré par Belfius Investment Partners.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Principaux actifs traités:

Actions de sociétés considérées comme bien positionnées pour tirer profit des évolutions des innovations technologiques et robotiques et opérant dans le monde entier.

Stratégie d'investissement:

Le fonds vise une croissance du capital en investissant dans les principaux actifs traités.

Dans le cadre des limites imposées par l'objectif et la politique d'investissement du fonds, l'équipe de gestion effectue des choix discrétionnaires d'investissement dans le portefeuille, en fonction de ses analyses des caractéristiques et des perspectives d'évolution des actifs traités.

A ce titre, l'équipe de gestion sélectionnera rigoureusement un nombre limité d'actions émises par des sociétés de toutes capitalisations.

Le Fonds promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales et/ou sociales sans pour autant avoir un objectif d'investissement durable. L'analyse des aspects ESG (Environnement, Social et Gouvernance) est intégrée dans la sélection, l'analyse et l'évaluation globale des sociétés. Le Fonds vise également à exclure les investissements dans des sociétés qui ne respectent pas certaines normes et principes internationaux reconnus (Pacte Mondial des Nations Unies) et qui sont notablement exposées à certaines activités controversées. Dans certaines conditions, le processus d'analyse et de sélection peut s'accompagner également, d'une implication active, en particulier au travers du dialogue avec les sociétés et, en tant qu'actionnaire, au travers du vote en assemblée générale. Pour plus d'informations, veuillez vous référer au site internet de la société de gestion et/ou au prospectus.

Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des évènements financiers futurs défavorables).

Valeur de référence: MSCI World (Net Return)

Le fonds est géré de manière active et le processus d'investissement implique la référence à une valeur de référence (l'indice).

Utilisation de l'indice:

- comme univers d'investissement. En général, les instruments financiers présents dans le portefeuille du fonds font majoritairement partie de l'indice. Ceci dit, des investissements en dehors de l'indice sont autorisés,

- dans la détermination des niveaux/paramètres de risque.

Le fonds étant géré activement, il n'a pas pour objectif d'investir dans tous les composants de l'indice, ni d'investir dans les mêmes proportions que les composants de cet indice. Dans des conditions normales de marché, la tracking error attendue du fonds sera importante, à savoir supérieure à 4%. Cette mesure est une estimation des écarts de performance du fonds par rapport à la performance de son indice. Plus la tracking error est importante, plus les déviations vis-à-vis de l'indice sont importantes. La tracking error réalisée dépend notamment des conditions de marché (volatilité et corrélations entre instruments financiers) et peut dès lors s'écarter de la tracking error attendue.

Remboursement des actions: Sur demande, chaque jour, en Belgique.

Affectation des résultats: Distribution.

Recommandation: Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 6 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

- Le niveau de risque mentionné reflète la volatilité de l'historique du fonds, éventuellement complété de celui de son cadre de référence. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.
- Ce niveau de risque 6 découle essentiellement de l'exposition aux risques actions, change.
- Les données historiques ne présagent pas du profil de risque futur.
- La catégorie affichée pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Il n'existe ni garantie ni mécanisme de protection de capital.

L'investisseur doit être conscient des risques importants suivants qui ne sont pas nécessairement adéquatement pris en compte par l'indicateur :

- **Risque de change:** fluctuation favorable ou défavorable d'une autre devise dans laquelle des actifs sont libellés par rapport à une devise de référence.
- **Risque lié aux produits financiers dérivés**: leur utilisation comporte un risque lié à leurs sous-jacents et peut accentuer des mouvements de baisse via l'effet levier qui en découle. En cas de stratégie de couverture, celle-ci peut ne pas être parfaite. Certains dérivés peuvent être complexes à valoriser dans des conditions de marché exceptionnelles.
- **Risque de liquidité:** le fonds peut investir dans des valeurs et/ou des segments de marché qui peuvent s'avérer moins liquides, en particulier dans certaines circonstances de marché, avec pour conséquence que des titres ne puissent être liquidées rapidement à des prix raisonnables.
- **Risque de durabilité:** fait référence à tout évènement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui pourrait affecter la performance et/ou la réputation des émetteurs dans le portefeuille. Le risque de durabilité peut être spécifique à l'émetteur, en fonction de ses activités et ses pratiques, mais il peut aussi être dû à des facteurs externes.
- **Risque de concentration:** vu la concentration importante des actifs sur un segment de marché, voire sur un nombre restreint d'émetteurs, les risques qui pourraient découler d'une détérioration des fondamentaux et/ou de la liquidité de ce segment/ces émetteurs se répercuteraient avec une ampleur plus importante sur les actifs, par comparaison avec un portefeuille d'actifs plus diversifié.

FRAIS

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	2.50%
Frais de sortie	Néant
Frais de conversion	2.50%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	1.85%
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	Néant

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions, et réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais d'entrée et de sortie:

Les chiffres communiqués sont des maximums et dans certains cas vous paierez moins. Renseignez-vous auprès de votre intermédiaire financier.

Frais courants:

Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice comptable précédent, clos en juin 2021, et peut varier d'une année à l'autre.

Il n'inclut ni la commission de performance, ni les coûts des opérations de portefeuille, exceptés ceux facturés par la banque dépositaire et les cas où des frais d'entrée/de sortie sont payés par le fonds lors de l'achat/vente de parts d'un autre fonds.

Plus de détails sur les frais sont disponibles aux sections correspondantes du prospectus accessible via www.belfiusip.be.

PERFORMANCES PASSEES

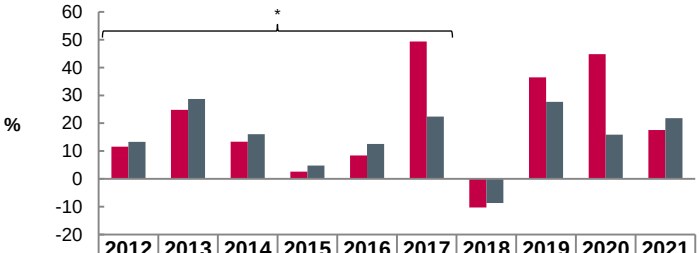

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Fonds	11,6	24,8	13,4	2,6	8,4	49,4	-10,3	36,5	44,8	17,6
Indice	13,3	28,7	16,1	4,8	12,5	22,4	-8,7	27,7	15,9	21,8

* Performances réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Performances nettes annualisées, hors frais ponctuels.

Année de création de l'action: 1997.

Devise: USD.

Indice: MSCI World (Net Return). Le Fonds ne vise pas à répliquer la performance de l'indice.

INFORMATIONS PRATIQUES

Banque dépositaire: Belfius Banque.

Le service financier est assuré par Belfius Banque, place Rogier 11, B-1210 Bruxelles.

Le fonds est une sicav de droit belge répondant aux conditions de la directive OPCVM.

Ce document décrit une catégorie d'actions d'un compartiment de Belfius Equities. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments. Les autres catégories d'actions existantes sont listées dans le prospectus.

L'investisseur a le droit de demander la conversion de ses actions en actions d'une autre catégorie du même compartiment ou en actions d'une catégorie d'un autre compartiment du fonds en fonction des critères d'éligibilité et selon les modalités disponibles auprès de son intermédiaire financier.

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, au siège social de la Société de Gestion et consultés à tout moment sur le site internet www.belfiusip.be. Ces documents sont disponibles dans une des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays où le fonds est autorisé à commercialiser ses actions ou dans une langue usuelle de la sphère financière internationale. Toute autre information pratique, notamment le dernier prix des actions, est disponible aux endroits cités ci-dessus.

La législation fiscale de l'état membre d'origine du fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Belfius Investment Partners a adopté une politique de rémunération conforme à la législation belge et européenne applicable aux sociétés de gestion. La politique de rémunération de Belfius Investment Partners a pour objectif de promouvoir une gestion saine et efficace des risques, veillant à décourager une prise de risque excessive ou incompatible avec les profils de risque des fonds gérés. De plus amples informations sur la politique de rémunération de Belfius Investment Partners, y compris une description de la méthode de calcul de la rémunération et des règles de versement, de l'identité des personnes responsables de l'octroi des rémunérations et de ses versements, sont consultables sur le site de Belfius Investment Partners (https://www.belfiusip.be/fr/politique/index.aspx) et en version imprimée sur demande et gratuitement.

La responsabilité de Belfius Investment Partners ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document et ses traductions qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Ce fonds est agréé en Belgique et réglementé par l'Autorité des services et marchés financiers.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 18/02/2022.